



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR : LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 565-2017

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À :

- Modifier l'article 1.6.72 concernant la définition d'une éolienne
- Ajouter l'article 12.2.1.6.9 concernant les enseignes temporaires
- Ajouter l'article 14.4.1 concernant les composteurs à carcasses d'animaux
- Modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone 19-H à même la zone 14-I

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption à sa séance ordinaire du 06^e jour de juin 2017 du projet de règlement numéro 565-2017 portant sur les objets ci-haut mentionnés, tiendra une assemblée publique de consultation le 04^e jour du mois de juillet 2017 à compter de 19.30 heures, dans la salle du conseil située au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix;

QUE le projet de règlement numéro 565-2017 vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Sainte-Croix;

QUE le projet de règlement numéro 565-2017 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix, aux heures normales de bureau.

Donné à Sainte-Croix, ce 14^e jour du mois juin 2017.



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR : LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 566-2017

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 390-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT » DE FAÇON À :

- Modifier l'article 4.1.3 concernant les normes minimales régissant les lots non desservis et partiellement desservis

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption à sa séance ordinaire du 06^e jour de juin 2017 du projet de règlement numéro 566-2017 portant sur les objets ci-haut mentionnés, tiendra une assemblée publique de consultation le 04^e jour du mois de juillet 2017 à compter de 19.30 heures, dans la salle du conseil située au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix;

QUE le projet de règlement numéro 566-2017 vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Sainte-Croix;

QUE le projet de règlement numéro 566-2017 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, au 6310, rue Principale, à Sainte-Croix, aux heures normales de bureau.

Donné à Sainte-Croix, ce 14^e jour du mois juin 2017.

France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière

DISPONIBILITÉS DU MAIRE

J'alloue du temps aux citoyens de Sainte-Croix qui désirent me rencontrer à l'hôtel de ville. Il s'agit de prendre un rendez-vous dans les jours et les heures qui sont énumérés ci-dessous en appelant au bureau municipal, 418-926-3494.

Mercredi le 21 juin 2017 entre 9h et 12h

Mercredi le 28 juin 2017 entre 9h et 12h

Mercredi le 05 juillet 2017 entre 9h et 12h

Mercredi le 12 juillet 2017 entre 9h et 12h

L'Avis Municipal est un bulletin d'information publié par la municipalité de Sainte-Croix.

Directrice générale : Mme France Dubuc
Directrice générale adjointe : Mme Christiane Couture
Directeur des travaux publics : M. Stéphane Milot
Directrice des loisirs : Mme Josiane Tardif
Service de l'urbanisme : M. Julien Côté
Secrétaire : Mme Carmen Demers
Secrétaire : Mme Amélie Huot

Toute reproduction est autorisée en citant la source. ISSN : 60299
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec